



GYÉ-sur-SEINE

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUILLET 2023
COMMUNE DE GYE SUR SEINE

La réunion a débuté le 24 juillet à 18 h 30 sous la présidence de **Michel LOMBART, Maire.**

Membres présents : **Maxime BARBICHON, Vincent BARTNICKI, Didier BILLETTE, Marie COUSIN, Arnaud DUMONT, Jennifer FLUTEAU, Irène LOCHEY, Stéphane MARLOT.**

Absents : **Anthony BARBIER, Christophe THIEL (excusés).**

Secrétaire : **Monsieur Maxime BARBICHON.**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- Validation devis travaux Rue de la Nation,
- Questions diverses.

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AUBE

DE LA COMMUNE DE GYE SUR SEINE

Séance du **24 juillet 2023**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	9

Date de la convocation
19/07/2023

Date d'affichage
19/07/2023

Objet de la délibération

51/2023

Aménagement de trottoirs, bordures de trottoirs, caniveaux, assainissement des eaux pluviales et aménagements de sécurité sur la Rue de la Nation (R.D. n°971)

L'an **deux mille vingt trois**.....
et le **vingt-quatre** du mois de **juillet**.....
à **18 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Michel LOMBART, Maire**.

Présents : **Maxime BARBICHON, Vincent BARTNICKI, Didier BILLETTE, Marie COUSIN, Arnaud DUMONT, Jennifer FLUTEAU, Irène LOCHEY, Stéphane MARLOT.**

Absents : **Anthony BARBIER, Christophe THIEL (excusés).**

Secrétaire : **Monsieur Maxime BARBICHON.**

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement de trottoirs, bordures de trottoirs, caniveaux, assainissement des eaux pluviales et aménagements de sécurité sur la Rue de la Nation (R.D. n°971).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Approuve le projet estimé à :

858 000 € H.T. soit 1 029 600,00 € T.T.C.,

Dit que les travaux seront réalisés en deux tranches, la première en 2024 pour un montant de 440 000 € H.T et la seconde en 2025 pour un montant de 418 000 € H.T.,

Sollicite de l'Etat une subvention au plus fort taux dans le cadre de la DETR,

Sollicite le Conseil Départemental pour l'obtention d'une subvention,

Demande au Département l'autorisation de commencer les travaux sans attendre l'attribution de l'aide sollicitée,

Sollicite le PTRTE Barséquanais en Champagne pour l'obtention d'une subvention,

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au B. P. 2024 et 2025,

Autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.